



CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA PIERRE

27^{ième} SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE SCULPTURES



Symposium International de Sculptures de Sprimont

Du 14 au 30 août 2020

Aux artistes sculpteurs désireux de participer

Une organisation du **CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA PIERRE** de Sprimont

En collaboration avec **LES CARRIÈRES DE SPRIMONT S.A.**

LES CARRIÈRES DE LA PRÉALLE S.A.

Avec le soutien de **LA RÉGION WALLONNE**

LA PROVINCE DE LIÈGE

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SPRIMONT

L'OFFICE DU TOURISME DE SPRIMONT- BANNEUX N.-D.

Les Rencontres Internationales de Sculpture de Sprimont entendent encourager une approche où la pierre garde tout son sens, sa sobriété, son caractère, sans être dénaturée. Cette année, nous invitons les sculpteurs à nous transmettre quelques photos du prototype de leur projet.

Le choix des matériaux vous appartient...bois, plâtre, verre, etc...

La réalisation d'une sculpture avec des matériaux différents sont autorisées sous réserve que la pierre reste la matière prédominante. L'idée est de ne pas attendre une finalité, mais de s'aventurer dans l'improbable, dans la conjonction des techniques, dans le jeu et dans la connivence humaine. Etre dans le « Grand Geste» qui déborde et qui parle.

Il nous paraît important de préciser que la collaboration artistique sera permise.

Si vous avez dans votre entourage un(e) artiste prêt(e) à relever le défi, nous vous invitons à nous rendre une inscription conjointe et de nous en informer.

Si vous désirez participer à l'édition 2020, voulez-vous bien :

1. Remplir le formulaire de demande d'inscription ci-joint et le renvoyer avant le 30 mars 2020 par mail ou par courrier
2. Y joindre la preuve que vous possédez une assurance responsabilité civile et une assurance professionnelle ;
3. Y joindre trois photos de bonne qualité d'œuvres récentes ;

Il est impératif que ces trois formalités soient effectuées avant le 30 mars 2020, afin que votre candidature soit enregistrée.

Vous recevrez en outre les informations et invitations à la manifestation.

Contact et informations diverses :

Centre d'interprétation de la pierre de Sprimont

www.cip-sprimont.be Document (candidature) à télécharger

Tel : +32 (0)4 / 382 21 95

E-mail : cip@sprimont.be

Adresse : rue Joseph Potier 54, B-4140 Sprimont

Team : Céline Moureau et Frédéric Mottard

RÈGLEMENT SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE SCULPTURE DE SPRIMONT

AOÛT 2020

Détail de la manifestation :

Date officielle : Du vendredi 14 août 2020 au dimanche 30 août 2020.

Avis important !!! Cette année, nous invitons les sculpteurs à être présents dès le **jeudi 13** août 2020.

Le choix des pierres et le transport sera effectué le jeudi 13 ou le vendredi 14 août.

Lieu : Site du Centre d'Interprétation de la Pierre et des Carrières de Sprimont, rue Joseph Potier,
54 à 4140 Sprimont (Belgique).

L'organisateur

- Offre un bloc brut (**aucune possibilité de sciage**) choisi sur place en accord avec le contremaître des carrières.
- Offre chaque jour un repas chaud qui sera pris en commun ; le petit déjeuner ainsi que le repas du soir.
- Procure aux artistes la possibilité de loger, gracieusement dans un rayon de 15 min de la carrière de Sprimont (**Il ne sera pas possible de loger les sculpteurs avant le jeudi 13 août**).
- Met à la disposition des sculpteurs douches et toilettes.
- Fournit l'électricité, l'eau et les moyens de levage nécessaires à la manipulation des pierres.
- Met un compresseur à la disposition des sculpteurs qui devront cependant **apporter l'outillage nécessaire**, c'est à dire, marteaux, tuyaux et accessoires...
- Souscritra une assurance responsabilité civile / accidents corporels.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou de dommages causés aux outils des sculpteurs.

Le sculpteur

- Pourra faire la preuve qu'il est titulaire d'une assurance Responsabilité Civile et d'une assurance professionnelle.
- Sera seul concepteur et réalisateur de son œuvre, et /ou avec artiste défini au départ.
- Se munira de son outillage personnel, y compris marteau compresseur, tuyaux, en cas d'utilisation de l'air comprimé.
- J'autorise le CIP à prendre et à diffuser des photos de moi, de mon travail.
- Sera présent au travail les 17 jours minimums, dont minimum 3 samedis et 3 dimanches.
- Sera autorisé à adjoindre d'autres matériaux, non fournis par l'organisateur, au petit granit, pour autant que ce dernier reste prédominant.
- Si un socle de pierre est nécessaire, il devra le commander, à ses frais, aux Carrières de Sprimont.

En cas de désistement, afin de permettre à un autre sculpteur de profiter de cette manifestation, le sculpteur s'engage à prévenir les responsables du Centre d'Interprétation de la Pierre avant le 1er mai 2020

Destination des œuvres

Le sculpteur s'engage à n'en disposer de son œuvre qu'à partir du **30 août 2021 sauf si celui-ci à une proposition de vente lors du symposium 2020.**

Si le sculpteur n'a pas de proposition de vente lors du symposium 2020, durant un an les sculptures seront exposées sur le site du Musée ou sur un site communal accessible au public.

Après le 30 août 2022 (soit 24 mois après le symposium), les œuvres qui ne seront pas récupérées par leur auteur, **ceux-ci cèdent leur droit de propriété au Musée de la Pierre et ils ne seront plus propriétaire de leur(s) sculpture(s).**

Toute œuvre vendue par le sculpteur par l'intermédiaire du CIP de la Pierre ou non, fera l'objet d'une commission de 10% du prix de vente qui sera versée au musée.

Lors de la vente, le transport de l'œuvre du sculpteur est à charge de celui-ci.

Demande de participation

Aux Rencontres Internationales de Sculptures de Sprimont - Edition 2020

Je soussigné :

Né(e) le / /

Adresse

Rue et n° :

Code Postal et Commune :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

Désire participer aux Rencontres Internationales de Sculpture de Sprimont du 14 août au 30 août 2020

Céline Moureau et Frédéric Mottard : Centre d'interprétation de la pierre de Sprimont

Rue Joseph Potier, 54 B-4140 SPRIMONT

Tel : +32 (0)4/382 21 95

e-mail : cip@sprimont.be

www.cip-sprimont.be

Si ma candidature est retenue, je souhaite réaliser une œuvre :

- Qui demande l'utilisation de matériel de manutention pour lever, déplacer, retourner la pierre en cours de réalisation de la sculpture. (*)
- Qui demande seulement l'utilisation d'une machine pour poser la pierre de telle sorte qu'elle ne doit plus être déplacée ou manipulée jusqu'à la fin du travail. (*)
- Que je pourrai manipuler seul(e) ou avec l'aide d'un ouvrier sans intervention de machine. (*)

Mon travail :

- Nécessite l'utilisation d'un compresseur. (*)
- Ne nécessite pas l'utilisation d'un compresseur. (*)
- Nécessite l'utilisation d'une disqueuse. (*)
- Ne nécessite pas l'utilisation d'une disqueuse (*).
- A besoin d'un hébergement proposé par le CIP (gîte) du jeudi 13 au dimanche 30 août

(*) biffer les mentions inutiles.

J'ai pris connaissance et approuvé le règlement ci-joint.

Date et signature.